

**Municipalité de Saint-René-de-Matane**

**Procès-verbal – Séance ordinaire du 4 mars 2013**

**Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Saint-René-de-Matane**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le lundi 4 mars 2013 à 19 h 30, à la salle du conseil municipal, située au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

**SONT PRÉSENTS**

M. le maire	Roger Vaillancourt
Mmes les conseillères	Thérèse Gagnon Nancy Paquet
MM. les conseillers	Steeve Lavoie Pascal Dufour Dominic Côté Ghyslain Lapointe

formant quorum sous la présidence de M. le maire Roger Vaillancourt.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE**

Mme l'adjointe administrative	Diane Gagnon
-------------------------------	--------------

**EST ABSENTE**

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière	Yvette Boulay
--	---------------

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. le maire Roger Vaillancourt ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

**2013-03-042 NOMINATION - SECRÉTAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2013**

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Yvette Boulay, directrice générale et secrétaire-trésorière, ne peut assister à la présente séance du conseil municipal;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Steeve Lavoie, et résolu :

**QUE** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**DE** nommer Mme Diane Gagnon, adjointe administrative, à titre de secrétaire de la présente séance du 4 mars 2013.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**2013-03-043 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. le conseiller Pascal Dufour, et résolu :

**Municipalité de Saint-René-de-Matane**

**Procès-verbal – Séance ordinaire du 4 mars 2013**

D'adopter l'ordre du jour comme préparé et lu, en laissant le point « Affaires nouvelles » ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**2013-03-044 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2013**

Mme Diane Gagnon, adjointe administrative, dépose le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013 et demande simultanément dispense de lecture, les membres du conseil municipal en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance.

Il est proposé par Mme la conseillère Nancy Paquet, et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**2013-03-045 APPROBATION DES COMPTES À PAYER, DES CHÈQUES, PRÉLÈVEMENTS ET SALAIRES ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE**

Il est proposé par M. le conseiller Dominic Côté, et résolu :

D'approuver la liste des comptes à payer au montant de soixante-trois mille six cent douze dollars et quarante-six cents (63 612,46 \$), la liste des prélèvements bancaires au montant de cinq mille sept cent deux dollars et quarante-neuf cents (5 702,49 \$), et les salaires nets payés au montant de treize mille cent douze dollars et soixante-deux cents (13 112,62 \$).

D'imputer ces dépenses au fonds d'administration de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, représentant un grand total de quatre-vingt-deux mille quatre cent vingt-sept dollars et cinquante-sept cents (82 427,57 \$). Ces dépenses comportent les chèques numérotés de 4533 à 4552.

**QUE** ces documents font partie intégrante du présent procès-verbal comme s'ils sont ici au long reproduits.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée, Yvette Boulay, g.m.a., directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

**2013-03-046 APPROBATION - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES RÉVISÉES 2013 - O.M.H. DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE**

Il est proposé par Mme la conseillère Thérèse Gagnon, et résolu :

D'approuver les prévisions budgétaires révisées de l'Office municipal d'habitation de Saint-René-de-Matane pour l'exercice financier 2013, selon le document soumis en date du 22 janvier 2013, intitulé « Rapport d'approbation – Budget 2013 ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**2013-03-047      AUTORISATION DE PAIEMENT - FACTURE N° 900056232 - CONTRÔLE  
QUALITATIF DES MATÉRIAUX – « PROJET AQUEDUC, ÉGOUT,  
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET VOIRIE - PHASE II » - LVM INC.**

Il est proposé par M. le conseiller Steeve Lavoie, et résolu :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de la facture n° 900056232, datée du 7 février 2013, à LVM inc., pour un montant de soixante et un mille sept cent cinquante-deux dollars et vingt-sept cents (61 752,27 \$), taxes incluses, et ce, dans le cadre du contrôle qualitatif des matériaux du « Projet aqueduc, égout, assainissement des eaux usées et voirie - Phase II ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée, Yvette Boulay, g.m.a., directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires 02 320 01 722 et 02 320 01 723.

**2013-03-048      MODIFICATION - CALENDRIER 2013 - SÉANCE ORDINAIRE – 8 AVRIL  
2013**

**CONSIDÉRANT QUE** le lundi 1<sup>er</sup> avril 2013 est un jour férié, étant lundi de Pâques;

**CONSIDÉRANT QUE** le lundi de Pâques est un jour non juridique;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de modifier la résolution 2012-11-217 établissant le calendrier 2013 des séances ordinaires;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Ghyslain Lapointe, et résolu :

**QUE** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**DE** fixer la séance d'avril 2013 au 8 avril 2013 au lieu du 1<sup>er</sup> avril 2013.

**QU'**un avis public, affiché aux endroits désignés, sera donné concernant le présent changement au calendrier 2013 des séances ordinaires du conseil municipal, et ce, conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**SOGERM - COMTE RENDU - SÉANCE DE FÉVRIER 2013**

M. le conseiller Steeve Lavoie donne un compte rendu de la séance du 7 février 2013 de la SOGERM.

**MRC DE MATANE - COMPTE RENDU - SÉANCE DE FÉVRIER 2013**

M. le maire Roger Vaillancourt donne un compte rendu de la séance du 27 février 2013 de la MRC de Matane.

**AFFAIRES NOUVELLES**

Il n'y a rien à traiter à ce point de l'ordre du jour.

**QUESTIONS DU PUBLIC**

M. le maire Roger Vaillancourt invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

**2013-03-049 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. le conseiller Pascal Dufour, et résolu :

**DE** lever la séance ordinaire du 4 mars 2013, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 20 h 1.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Je soussigné, Roger Vaillancourt, maire de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

---

**Diane Gagnon**  
**Secrétaire de la séance**

---

**Yvette Boulay, g.m.a.**  
**Directrice générale**  
**et secrétaire-trésorière**

---

**Roger Vaillancourt**  
**Maire**

YB/DG/dg